

mo I o

MA LOCATION VELO LONGUE DURÉE

Mon vélo à assistance électrique pour 30€ par mois!







C'EST PARTI!

PASSEZ AU VÉLO AVEC L'AGGLO! -

Pour compléter vos trajets habituels, pour plus de liberté, pour vous simplifier la vie...

K.E.

Vous ne savez pas si le Vélo à Assistance Electrique est fait pour vous ? Vous avez un doute sur son usage quotidien en remplacement de votre véhicule ?

Essayez-le!

Guingamp-Paimpol Agglomération propose un service de location de vélo à assistance électrique sur ses 57 communes, pour 1 mois et jusqu'à 12 mois consécutifs.

LES + DU SERVICE

Aucun frais d'entretien!

Axeo vélo prend en charge l'intégralité des frais d'entretien de votre vélo dès que vous en avez besoin.

Comme s'il était à vous!

Stockez le vélo chez vous comme s'il vous appartenait.

Votre vélo:

Vélo à cardan en location : pas de chaîne, donc pas de risque de déraillement et de salissure.

60 à 80 kilomètres d'autonomie en fonction de votre utilisation.

POUR LE MARCHÉ, y a qu'à pédaler!

POUR ALLER AU SPORT et sans effort!

POUR LE TOURISME.

rien de mieux que le cyclisme!

POUR LE BUREAU,

C'est plus écolo



LIVRAISON GRATUITE Pour 3 mois d'engagement minimun

- Entre les mois d'octobre et mai
- Du lundi au vendredi de 9h à 16h

sur rendez-vous

• Sur 51 communes de l'Agglomération, (hors Guingamp, Grâces, Pabu, Plouisy, Ploumagoar et St-Agathon)

INFOS PRATIQUES

A A	
TARIF	
30€ par mois	Ma location vélo
34€ par mois	Abonnement Axeo bus + ma location vélo

Votre abonnement pris en charge par votre employeur L'abonnement est éligible au remboursement des frais de transport à hauteur minimale de 50% par votre employeur.

Comment réserver un vélo?

Rendez-vous sur le site **www.axeo.bzh** ou à l'agence Axeo – 22, rue Saint-Yves à Guingamp Axeo vélo prendra contact avec vous pour fixer les modalités de mise à disposition du vélo.

Conditions d'inscriptions

- Avoir plus de 18 ans
- Habiter ou travailler sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération
- Dépôt de garantie de 800 € (non prélévé)

Pièces à fournir:

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation de responsabilité civile étendue pour la location de VAE (sinon assurance proposée en agence)
- Un Relevé d'Identité Bancaire accompagné d'un mandat de prélèvement SEPA pour le dépôt de garantie.



Agence Axeo
02 56 74 99 94

www.oxeo.bzh